

## APPEL A COTISATION 2022-2023

A noter sur vos agendas

Assemblée Générale  
Lundi 3 octobre 2022  
20 heures

Chers parents d'élèves,

Afin de soutenir le fonctionnement de l'association des parents d'élèves de votre établissement scolaire, nous vous sollicitons pour adhérer pour l'année scolaire 2022-2023. Cette association, constituée de parents bénévoles, qui participe concrètement à la vie et à l'animation de l'école, fait partie du mouvement national des Apel.

**Vous trouverez au verso de ce formulaire plus d'informations sur notre association.**

### Comment se décompose l'adhésion ?

Mouvement de l'Apel :	17.10 €
Apel Coll.-Lycée St Thomas d'Aquin :	6.90 €
<b>Soit un total annuel par famille de :</b>	<b>24 €</b>

### Par cette adhésion :

- ✓ Vous bénéficierez des services de tout le mouvement (Apel Collège Lycée de Mornant, Apel départementale du Rhône, Apel académique de Lyon et Apel nationale) ;
- ✓ Vous recevrez la revue « Famille & Education » (5 n°/an) ;
- ✓ Vous soutiendrez tout le travail réalisé par les parents bénévoles, membres de la communauté éducative, qui en œuvrant, permettent que notre établissement soit un lieu de vie et de construction personnelle de chaque élève.

Nous vous demandons les coordonnées des 2 parents au cas où elles sont différentes : en ce cas, cocher la case de la personne qui recevra la revue Famille & Education. Une seule cotisation donc une seule case « recevra la revue » est à cocher par famille.

COORDONNEES	Le père <input type="checkbox"/> recevra la revue	La mère <input type="checkbox"/> recevra la revue
NOM Prénom		
Adresse		
CP / Commune		
Mail		
Portable		

**J'ai déjà versé ma cotisation** dans un autre établissement de l'Enseignement catholique pour le plus jeune de mes enfants et je souhaite uniquement cotiser à la part de l'Apel Collège Lycée Saint Thomas d'Aquin de Mornant **soit 6.90 €**.  
**Nom de l'autre établissement et classe de mon enfant :**

**J'adhère** à l'Apel Collège Lycée Saint Thomas d'Aquin de Mornant pour un montant de **24 €**.

Vous pouvez procéder au règlement par **chèque** libellé à l'ordre de l'association Apel Collège Lycée Saint Thomas d'Aquin, ou **par CB** via le lien présent sur notre site internet : [www.apel-sta-mornant.fr](http://www.apel-sta-mornant.fr) - **Avant le 15/10/22.**

Nous vous remercions d'avance de votre adhésion.  
Bien cordialement,

Kathie LOGEZ, Présidente